

## COMMUNIQUÉ DE LA PAROISSE

Bayonne, le vendredi 30 octobre 2020

A la suite des nouvelles directives gouvernementales et des indications communiqués par notre évêque, Monseigneur Marc AILLET voici quelques précisions pour les semaines à venir.

L'interdiction des cérémonies religieuses n'est applicable dans nos lieux de culte qu'à partir du **mardi 3 novembre**. Par conséquent, **les célébrations de la Toussaint** se tiendront en nos églises comme à l'habitude :

- Samedi 31 oct. messe anticipée : 18h à St Léon de Marracq, 18h30 à Saint Amand.
- Dimanche 1<sup>er</sup> novembre : messes aux heures du dimanche ; 16h30 bénédiction des tombes au cimetière Saint Léon de Marracq.
- Commémoration des fidèles défunts lundi 2 novembre :  
St-Amand : 10h 30 (forme extraordinaire) ; St-Léon de Marracq : 18h  
St-Amand : 18h30, St-André : 18h30.

**A compter du 3 novembre, la paroisse continuera de diffuser les célébrations en direct sur YouTube.** Les églises resteront ouvertes pour la prière personnelle.

Restons unis par la prière,



Abbé François de MESMAY  
Curé de la paroisse